

Richard Ferrand à la manoeuvre

Date : 29 mai 2017



En décembre 2010, à un moment où il était vice-Président du Conseil départemental du Finistère chargé de l'économie sociale et solidaire, Président du groupe socialistes et apparentés du Conseil régional de Bretagne (fonctions indemnisées plus de 4.000 euros net par mois, hors remboursement de frais), mais en même temps Directeur général des Mutuelles de Bretagne fièrement toujours à plein temps (et pleinement rémunéré 6.500 euros net mensuels), Richard Ferrand a signé - comme un grand, à titre personnel - un avant-contrat de vente d'un immeuble sous la double condition suspensive de la création ultérieure d'une SCI (sans autre précision) et que les Mutuelles de Bretagne qu'accessoirement il dirige (mais bien sûr, ça n'a rien à voir) se portent locataires de cette SCI au plus tard le 31 janvier 2011.

Nul n'est parfait, et les choses vont en réalité se faire dans l'ordre inverse :

1 - en janvier, le bureau du conseil d'administration des Mutuelles de Bretagne retient ce montage avec une SCI qui n'existe pas

2 - fin février, la SCI Saca dont le capital s'élève à 100 euros est créée par la compagne de Richard Ferrand qui investit 99 euros euros tandis qu'un ami d'enfance du même Richard Ferrand investit de son côté 1 euro, puisqu'il faut nécessairement être 2 pour déposer les statuts.

On comprend qu'à ce stade le Crédit agricole, superbement garanti, ait accepté de financer la totalité du prix de la vente de l'immeuble (frais de notaire inclus) puisqu'il peut sans risque compter sur le fait que les Mutuelles de Bretagne vont rester locataire un certain temps si elles veulent amortir les travaux qui sont à leur charge.

En juillet, l'affaire est dans le sac puisque la vente est définitivement conclue, comme convenu.

Poussé dans ses retranchements, Richard Ferrand prétend aujourd'hui qu'il n'y avait « *pas de conflit d'intérêts. Je ne suis ni marié, ni pacsé avec Sandrine Doucen. Avec ma compagne, nous ne vivons pas sous le régime matrimonial. Nous n'avons pas de patrimoine commun. On peut se séparer demain, chacun gardera ses biens. Je ne suis pas partie à l'affaire. Interrogez le commissaire aux comptes - mon successeur l'a fait -, il vous confirmera de facto qu'il n'y avait pas nécessité à un rapport spécial.* »

C'est déjà avouer que lui-même n'avait pas consulté l'expert-comptable en son temps, mais peut-être avait-il choisi de consulter simplement sa compagne qui est avocate ?...

C'est surtout, me semble-t-il se moquer du monde si l'on veut bien considérer :

- d'une part que s'il est exact que Richard Ferrand et sa compagne ne vivent pas « *sous le régime matrimonial* », ils vivent bien sous le même toit qui abrite également la SCI sans aucun état d'âme
- d'autre part que le patrimoine de sa compagne a vocation à être un jour ou l'autre cédé ou légué à leurs enfants qui portent leurs deux noms.

Enfin, que penser du fait que l'ami d'enfance de Richard Ferrand qui a servi de prête-nom a récemment cédé sa part dans la SCI à une enfant mineure du couple ? Je me demande bien qui va la représenter à l'assemblée générale des actionnaires...

Tout cela ne tient pas debout.

Si Richard Ferrand avait dirigé les Mutuelles de Bretagne en bon père de famille, il aurait évidemment fait acheter directement les locaux en question plutôt que de facto en faire cadeau à sa compagne.

C'est d'ailleurs le type d'opération - un achat - que les Mutuelles de Bretagne viennent de réaliser dans la rue de l'Observatoire, pour y aménager une crèche et y accueillir leurs services administratifs.

J'en vois qui s'enlisent et j'ai franchement de la peine pour le 1er Ministre, pour le porte-parole du gouvernement comme pour le porte-parole du parti "En Marche".

Pour aller plus loin :

Un montage immobilier bien acrobatique <http://wp.me/p6EXHi-4CS>

_Affaire Ferrand : pourquoi ça cafouille autant ? <http://wp.me/p6EXHi-4D8>

_Edouard Philippe désigne un juge... de paix <http://wp.me/p6EXHi-4Dj>

_Richard Ferrand à la manœuvre <http://wp.me/p6EXHi-4Dv>

_Richard Ferrand est pacsé <http://wp.me/p6EXHi-4DP>

_Richard Ferrand dans ses œuvres <http://wp.me/p6EXHi-4DX>

_Le compte n'y est pas <http://wp.me/p6EXHi-4E5>

_La mauvaise foi de Christophe Castaner <http://wp.me/p6EXHi-4Ev>

Aie confiance... <http://wp.me/p6EXHi-4Ei>

De vieux compagnons de route <http://wp.me/p6EXHi-4F1>

_Une SCI non sans intérêt <http://wp.me/p6EXHi-4Fd>

_Un curieux assistant <http://wp.me/p6EXHi-4FD>

_A propos des mandats de Richard Ferrand <http://wp.me/p6EXHi-4Gq>

Les hasards du calendrier <http://wp.me/p6EXHi-4Gw>

_Richard Ferrand, 2 rue de Kerglas <http://wp.me/p6EXHi-4Hh>

Richard Ferrand a (t'il) été entendu (?) <http://wp.me/p6EXHi-4Lb>

_Quand Richard Ferrand administre la SACA en bon père de famille <http://wp.me/p6EXHi-4LT>

_Un homme peut en cacher un autre <http://wp.me/p6EXHi-4MJ>

Richard Ferrand : un petit cachotier ? <http://wp.me/p6EXHi-4Or>

_Faites entrer l'accusé <http://wp.me/p6EXHi-4OW>

L'affaire Ferrand est-elle classée ? <http://wp.me/p6EXHi-4Tp>

Richard Ferrand de bout en bout – <http://wp.me/p6EXHi-4UW>

Richard Ferrand : toute une histoire – <http://wp.me/p6EXHi-4Lz>

Richard Ferrand ne douterait-il de rien ?... – <https://wp.me/p6EXHi-5vz>

Enfin !... <https://wp.me/s6EXHi-enfin>